



Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551
7700

Fax: 011-551 7844 website: www.africa-union.org

MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE L'UNION AFRICAINE
AUX ELECTIONS LEGISLATIVES DU 22 FEVRIER 2013
EN REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

DECLARATION D'ARRIVEE

Sur invitation de la Commission Electorale Nationale Indépendante de Djibouti, la Présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), **Son Excellence Madame Nkosazana Dlamini Zuma** a dépêché une Mission d'Observation Electorale dans le cadre de la tenue des élections législatives du 22 février 2013.

La Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine est conduite par **Son Excellence Madame Cissé Mariame Kaidama Sidibé**, ancien Premier Ministre du Mali. La Mission comprend 42 personnes. Elle est composée d'ambassadeurs auprès de l'Union Africaine à Addis Abeba, de parlementaires panafricains, de responsables d'institutions en charge des élections et de membres d'Organisations de la Société Civile Africaine.

Les observateurs, membres de cette Mission viennent de 24 pays, notamment : l'Algérie, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la Cote d'Ivoire, l'Ethiopie, le Gabon, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Malawi, le Mali, le Niger, l'Ouganda, la République Arabe Sahraouie Démocratique, la République Démocratique du Congo, la République Mauricienne, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, la Tunisie, la Zambie, le Zimbabwe,

La Mission de l'UA a pour mandat l'observation du processus électoral en cours à Djibouti, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012, la Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) et les directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections ainsi que la Constitution et les lois du pays.

L'objectif principal de la mission est de faire une observation honnête, indépendante et impartiale et l'évaluation de l'organisation et de la conduite de ces élections.

La mission rencontrera les autorités politiques et judiciaires du pays, les institutions en charges des élections, les acteurs nationaux impliqués dans le processus électoral et les représentants de la communauté internationale afin de se rendre compte des dispositions prises pour la tenue d'une élection libre et crédible.

La Mission va déployer ses observateurs dans tous les districts du pays, à savoir : Djibouti, Arta, Obock, Alaili Dadda, Tadjourah, Randa, Dorra, Balha, Ali Sabieh, Dikhil et As Eyla.

Cette observation portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin, à l'issue duquel la Mission exprimera son opinion au cours de sa conférence presse qui aura lieu le dimanche 24 février 2013 à 15h00 l'hôtel Sheraton Djibouti.

Il sera également question de formuler dans un rapport destiné aux autorités compétentes ses observations et recommandations.

La Mission a établi son quartier général et son secrétariat à l'hôtel Sheraton Djibouti. Les membres du secrétariat de la Mission sont joignables aux numéros suivants : 77 05 36 76, 77 05 36 77 et 77 05 36 78

La Mission de l'Union Africaine remercie les autorités Djiboutiennes pour les dispositions prises en vue de faciliter son travail.

Fait à Djibouti, le lundi 18 février 2013

Pour la Mission

S.E.Mme Cissé Mariame Kaidama Sidibé

Chef de Mission